



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-20228>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **25-20228**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil départemental de l'Orne -

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint - Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la maison des enfants à caractère social d'Alençon (61)

Description : Concours restreint - Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de la maison des enfants à caractère social d'Alençon (61)

Identifiant de la procédure : 88ea11a5-a35a-495a-8f56-944c80748902

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Alençon

Code postal : 61000

Subdivision pays (NUTS) : Orne (FRD13)

Pays : France

Informations complémentaires : La présent appel à candidatures a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à participer à un concours restreint de niveau "esquisse +" en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre dans le cadre de la

construction de la maison des enfants à caractère social (MECS) à Alençon. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 5 300 000 Euros HT (valeur janvier 2025). Aucune forme de groupement n'est imposée. Toutefois, dans le cas où un groupement se présenterait sous la forme d'un groupement conjoint, le maître d'ouvrage exigera, après l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre, que le mandataire qui devra être impérativement l'architecte principal du groupement soit solidaire. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les autres membres d'un groupement (autre que le mandataire) sont autorisés à figurer dans plusieurs groupements. Il n'y a donc pas d'exclusivité pour les autres membres du groupement. L'équipe de maîtrise d'oeuvre retenue se verra confier une mission de base incluant le visa total des études d'exécution partielles ainsi que des missions complémentaires listées à l'article 1.3 du règlement de concours. Les éléments de mission de base sont : études d'esquisse (ESQ+), études d'avant-projets (AVP : APS/APD), études de projet (PRO), assistance pour la passation des marchés publics de travaux (AMT), examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution faites par les opérateurs économiques chargés des travaux (VISA), direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET), assistance lors des opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Il est précisé que la mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination (OPC) n'est pas incluse dans la mission du maître d'oeuvre. Elle sera attribuée dans le cadre d'une consultation distincte. La sélection des candidatures sera effectuée au moyen des critères suivants : les compétences, les références et les moyens humains et matériels. A l'issue de la phase de sélection des candidatures, les candidats admis à concourir se verront attribuer une prime forfaitaire de 30 000 Euros TTC, après remise des prestations répondant au programme. Ce montant n'est ni révisable, ni actualisable. Cette prime pourra être réduite dans le cas où les prestations remises ne correspondraient pas intégralement au programme et aux prestations demandées dans le règlement de concours (phase prestations) remis aux candidats admis à concourir, à l'issue de la phase de sélection des candidatures. Conformément à l'article R2122-6 du Code de la commande publique, le marché sera attribué sans publicité ni mise en concurrence préalables. Modalités de financement : ressources propres (budget départemental).

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot unique

Description : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se référer à l'article 2.4 du règlement de concours.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les équipes de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaires devront réunir les compétences imposées ci-après (en cotraitance ou en sous-traitance) :

- Architecte : architecte inscrit à l'ordre des architectes avec copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes valable pour l'année en cours) ou, pour les candidats étrangers, être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre équivalent. -

- Economiste de la construction - Etudes structure - Electricité courants forts et courants faibles : qualification OPQIBI 1405 "étude d'installation électriques courantes" ou équivalent - Chauffage, ventilation, climatisation (fluides) :

qualification OPQIBI 1313 "Etudes d'installations complexes de chauffage et de ventilation" ou équivalent - Etudes acoustiques - Voirie, réseaux divers, paysagiste

- Coordination des systèmes de sécurité incendie (SSI). Le maître d'ouvrage n'acceptera comme preuve de l'équivalence, que des références attestées par des tiers compétents et indépendants de l'opérateur économique et de ses clients.

Pour les capacités professionnelles, une liste de cinq références significatives et pertinentes au regard des prestations est attendue dont 1 référence en

"établissements sociaux et médico-sociaux" destinés à l'enfance ou avec hébergement. Les quatre autres références devront être des opérations de taille

similaire à celle du projet et en lien avec celui-ci destinées à l'enfance. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les références devront dater des 10 dernières années maximum. L'article 2.3 du règlement de concours précise les attentes.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'évaluation des projets pour la seconde phase sont : 1) la qualité de l'organisation fonctionnelle du projet et sa conformité au programme (pondération 40) ; 2) la qualité architecturale, paysagère du projet et son insertion dans le site (pondération 20) ; 3) la valeur technique et environnementale (pondération 30) ; 4) le respect de l'enveloppe prévisionnelle des travaux fixée par le maître d'ouvrage (pondération 10). L'article 7.1 du règlement de concours détaille les sous-critères.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 14/03/2025 à 00:00

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://orne.achatpublic.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 23/05/2025

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://orne.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 25/03/2025 à 17:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Conseil départemental de l'Orne -

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Conseil départemental de l'Orne -

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Conseil départemental de l'Orne -

Numéro d'enregistrement : 22610001400134

Adresse postale : Hôtel du Département 27 Bd de Strasbourg CS 30528

Ville : Alençon Cedex

Code postal : 61017

Subdivision pays (NUTS) : Orne (FRD13)

Pays : France

Point de contact : Pôle infrastructures territoriales Bureau marchés et gestion comptable

Adresse électronique : bati.gestion@orne.fr

Téléphone : 0233816000

Télécopieur : 0233816060

Adresse internet : <https://www.orne.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://orne.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <https://orne.achatpublic.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif

Numéro d'enregistrement : 17140005400010

Adresse postale : 3 rue Arthur Le Duc

Ville : Caen

Code postal : 14000

Subdivision pays (NUTS) : Calvados (FRD11)

Pays : France

Point de contact : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Adresse électronique : greffe.ta-caen@juradm.fr

Téléphone : 0231707272

Télécopieur : 0231707292

Adresse internet : <http://www.justice.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 66c33499-7ee8-4664-875f-d11b1c9ed81a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2025 à 15:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2025